

**Programme Migrations et Initiatives Economiques**  
*Capitalisation sur l'accueil réalisé par le PMIE en 2002*  
*et les caractéristiques des migrants accueillis*

**Novembre 2002**

**Sylvette MILIN**  
pour le pS-eau

## SOMMAIRE

Introduction.....	3
I) Bilan de l'accueil 2002.....	4
A.Les migrants porteurs de projets individuels. ....	4
B.Les associations. ....	5
II) Typologie des migrants porteurs de projets individuels.....	7
1. La situation familiale .....	7
2. La situation professionnelle.....	9
3. La date d'arrivée en France.....	10
4. Le niveau d'études .....	12
5. Le pays d'origine .....	14
6. Le sexe .....	15
7. Le statut juridique.....	15
8. Les domaines d'activité des projets .....	16
Conclusion.....	19

## *Capitalisation sur l'accueil réalisé par le PMIE en 2002 et les caractéristiques des migrants accueillis*

### **Introduction**

Cette étude se décline en deux parties distinctes :

1. Le bilan de l'accueil réalisé par le PMIE en 2002 (jusque fin novembre).
2. L'analyse des caractéristiques socio-économiques des migrants porteurs de projet de réinstallation et des migrants porteurs de projet d'investissement à distance.

L'objectif de **la première partie** est double :

- ✍️ Mesurer l'intérêt suscité par le Programme Migrations et Initiatives Economiques auprès des migrants porteurs de projets économiques mais aussi auprès d'associations, d'ONG et d'autres acteurs travaillant avec les migrants. Il s'agit donc de quantifier et de répertorier les personnes accueillies selon leurs objectifs et leurs attentes.
- ✍️ Evaluer l'impact de la communication qui a été développée autour du PMIE en identifiant l'origine des contacts établis.

L'objectif de **la seconde partie** est de mieux connaître le public ayant recours aux services du PMIE. Il s'agit en fait de comparer les caractéristiques socio-économiques des migrants ayant un projet d'investissement à distance et de ceux ayant un projet de réinstallation.

## **I. Bilan de l'accueil en 2002**

Ce travail s'appuie sur les fiches d'informations remplies par le secrétariat du PMIE lors du premier contact avec la personne. On entend ici par contact : l'accueil téléphonique, physique (la personne s'est déplacée jusqu'au bureau du PMIE) ou via Internet. On recense 65 fiches remplies à la fin du mois de novembre 2002. Il faut cependant préciser qu'un certain nombre de personnes a directement été orienté vers des organismes partenaires sans qu'une telle fiche n'ait été créée.

### **A. Les migrants porteurs de projets individuels**

Les migrants porteurs de projet individuel constituent la majorité des personnes accueillies. Sur la soixantaine de personnes répertoriées, 45 ont sollicité le PMIE pour une démarche économique personnelle :

- 23 porteurs de projet économique de réinstallation
- 19 porteurs de projet d'investissement à distance
- 3 porteurs de projet de création d'entreprise en France

### **L'origine des contacts :**

Le migrant peut, au cours de l'élaboration de son projet, être confronté à différents types d'organisation : structures d'accueil et d'information, organismes d'appui technique et méthodologique, associations spécialisées sur telle ou telle région du monde, sur tel ou tel type de projet, organisations de l'économie solidaire, institutions publiques.

La « circulation des personnes » entre les différentes structures est un des enjeux du fonctionnement en réseau, tout comme le sont la diffusion et la circulation de l'information. En effet, ne pas trouver rapidement la structure qui correspond à ses besoins peut décourager le migrant.

La brève analyse qui suit a pour objectif de mettre en lumière les moyens par lesquels les migrants ont pris connaissance de l'existence du PMIE.

La majorité des 45 personnes reçues a été orientée vers le PMIE par des personnes actives dans des associations issues de l'immigration ou ayant déjà eu affaire au PMIE. Quelques migrants ont connu le PMIE via des institutions publiques et des membres du GAME.

Certains ont été informés des activités du PMIE lors des réunions organisées en foyers. Il faut souligner que l'on retrouve relativement peu de personnes ayant pris contact grâce aux plaquettes d'informations. Celles-ci sont surtout utilisées par des associations, des ONG et des acteurs sociaux qui sensibilisent à leur tour les migrants et les orientent vers le PMIE.

Le site internet semble davantage consulté par des associations et des ONG impliquées dans la problématique « Migration et Développement ».

## B. Les associations

Plus de quinze représentants d'associations ont été reçus par le PMIE au cours de l'année 2002.

### Quelles associations pour quels projets ?

#### Associations basées en France

Des associations villageoises :

Exemples :

- L'**ARDDF** : Association des ressortissants de DIALLANE (région de Kayes au Mali) pour le développement en France.
- L'**ADEPS** : Association DARALABE Entente Progrès Solidarité.

Des associations de soutien à la micro entreprise :

Exemples :

- **AFRICUM VITÆ** : organisme d'appui aux projets de création d'entreprise
- **Club des Entrepreneurs Africains** : organisme d'appui à la création d'entreprise : alphabétisation, informatique, gestion.
- Association **BATIK** : projets internationaux en faveur de l'emploi, de la formation et de la création d'activités.
- **L'Union Athlétique Club** de Champigny sur Marne : microfinance en milieu rural haïtien.

Autres associations :

- Association **Le Souffle** : soutien aux « sans papiers ».
- L'**AFDI** (Agriculteurs français et développement International).
- **Afrique Eldorado** : organisation d'une « caravane » de sensibilisation le long du fleuve Sénégal en juillet 2003.
- **CIDFF** (Centre d'information sur le droit des femmes et des familles).

#### Associations basées à l'étranger :

- ONG de développement basée au Cameroun.
- ONG de développement marocaine.
- Association mauritanienne de femmes du quartier KEBA à Nouakchott.
- L'**AGPI** : association d'appui aux groupements de production (artisanat) et au secteur informel.
- Association mauritanienne de la ville de BOGHE.

### Pourquoi avoir sollicité le PMIE ?

En règle générale, ces associations sont à la recherche d'informations et de partenaires techniques ou financiers.

## **Le rôle du PMIE**

Les associations constituent donc une bonne part du public du PMIE. Le PMIE les a informés et orientés, en partie vers des opérateurs du GAME.

Exemples : Les associations porteuses de projets dans le domaine de l'hydraulique ont été orientées vers le pS-Eau, l'association Africum vitae ayant sollicité le PMIE au sujet des projets de retour a été invité a participé aux réunions du GAME. Une ONG camerounaise de femmes créatrices d'entreprise a été orientée vers l'IRFED et l'institut PANOS pour que des femmes puissent venir se former en France...

On peut également citer l'accueil physique, téléphonique ou via le courrier électronique, de journalistes et de chercheurs intéressés par la question de l'aide au retour et de la création d'entreprise.

On peut citer :

- Un correspondant du quotidien en langue arabe londonien : "Al-Quds Al-Arabi "
- Un journaliste allemand pour une publication dans le magazine du Ministère des affaires étrangères allemand.
- Un enseignant chercheur au Conservatoire National des Arts et Métiers.

## II. Typologie des migrants porteurs de projets individuels

Cette deuxième partie de l'étude vise à mettre en exergue les caractéristiques des migrants porteurs de projets individuels. Cette analyse se réfère aux fiches de renseignements remplies par le secrétariat du PMIE lors de la première rencontre du migrant. Il faut souligner que le projet peut évoluer par rapport à l'idée de départ ou ne pas se réaliser.

Rappelons que l'objectif de cette analyse comparée est de distinguer les caractéristiques des porteurs de projets de réinstallation et des porteurs de projets d'investissement à distance.<sup>1</sup>

- ?? Les projets de réinstallation dans le pays d'origine sont signalés par le sigle « R ».
- ?? Les projets d'investissement à distance sont signalés par le sigle « ID ». Nous entendons par « investissement à distance », les projets économiques mis en place depuis la France vers le pays d'origine en partenariat avec un promoteur local. La réinstallation n'est donc pas envisagée, tout au moins à court terme. Cette « catégorie » rassemble les projets inscrits dans le cadre de l'action pilote mise en œuvre au Mali et au Sénégal<sup>2</sup> par le PMIE mais également des projets initiés hors de ce cadre et des activités en direction d'autres pays d'Afrique de l'Ouest.

Nous avons pris en compte 8 éléments de comparaison :

- ?? 1. la situation familiale
- ?? 2. la situation professionnelle
- ?? 3. la date d'arrivée en France
- ?? 4. le niveau d'étude
- ?? 5. le pays d'origine
- ?? 6. le sexe
- ?? 7. le statut juridique
- ?? 8. le domaine d'activité du projet

### 1. La situation familiale

Nous entendons ici par « famille », le ou la conjointe et les enfants.

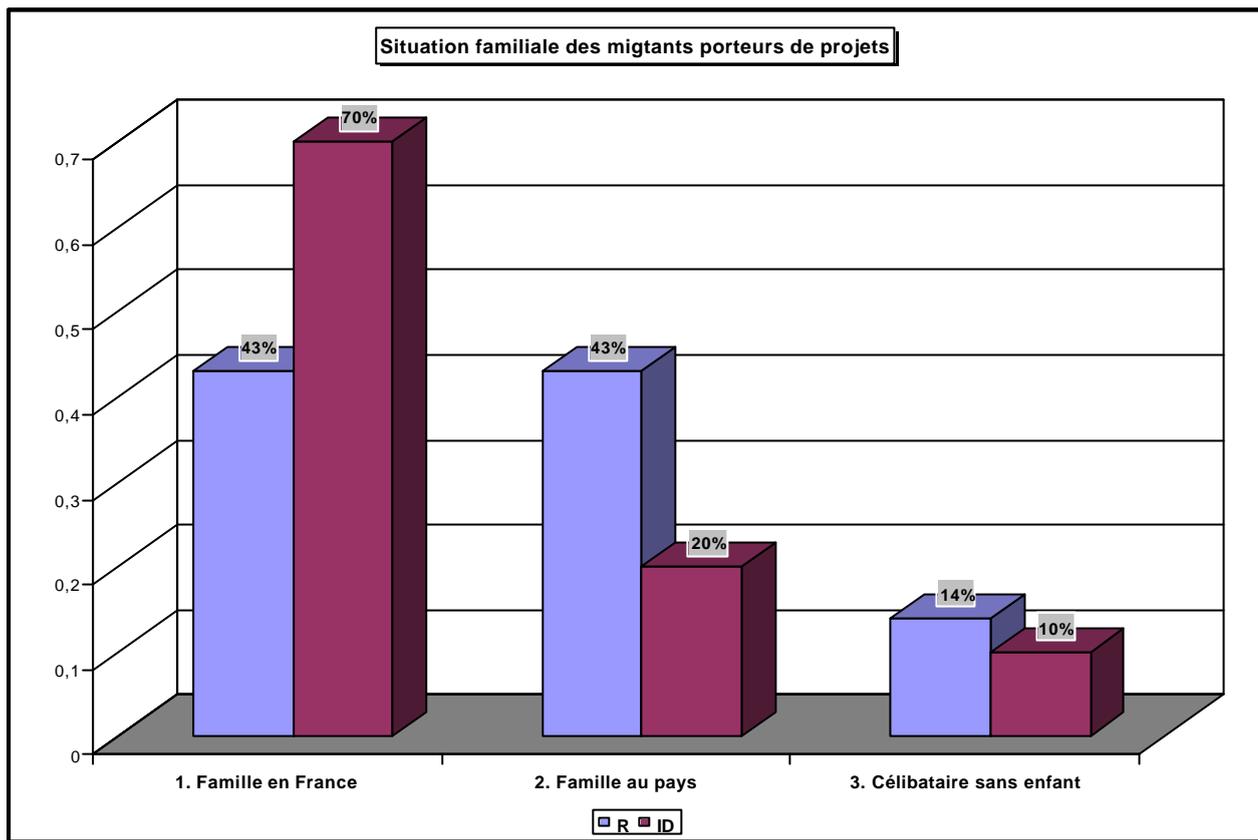
Nous avons distingué :

- 1. le fait que la famille du migrant vive en France.
- 2. le fait que la famille vive au pays.
- 3. le fait que le migrant soit célibataire et sans enfant.

---

<sup>1</sup> Nous n'avons pas évoqué l'aide à la création d'entreprise en France qui est pourtant pratiquée par plusieurs membres du réseau GAME. En effet, rares sont les personnes accueillies par le PMIE qui souhaitent initier une entreprise en France.

<sup>2</sup> L'action pilote « investissement à distance » suppose qu'un migrant vivant en France se porte garant d'un crédit accordé par la banque, avec laquelle le PMIE a signé une convention, à un promoteur local proche du migrant.



**70%** des personnes qui ont sollicité le PMIE pour un projet d'investissement à distance sont installées en France avec leur famille.

Les projets de retour concernent quant à eux **43%** des migrants vivant avec leur conjoint(e) et leurs enfants en France.

Les analyses réalisées en 2001 et en 2002 sur les migrants accueillis par la FAFRAD et le GRDR<sup>3</sup> montraient également que la présence de la famille en France pouvait être un « frein » aux projets de réinstallation, du fait notamment de la scolarisation des enfants.

L'étude concernant la FAFRAD indiquait, en effet, que sur la totalité des personnes accueillies et vivant en France avec leur famille (11% des migrants reçus), aucune ne s'étaient réinstallée. L'analyse concernant le GRDR confirmait cette tendance : 78% des personnes retournées vivre au pays vivaient seules en France (célibataires sans enfant et migrants dont la famille était restée au pays confondus). Les célibataires sans enfant étaient proportionnellement les plus nombreux à se réinstaller.<sup>4</sup>

<sup>3</sup> Ces analyses réalisées par le PMIE et les associations concernées sont disponibles au secrétariat du programme et sur le site Internet.

<sup>4</sup> Il est intéressant de prendre en compte la situation professionnelle des porteurs de projets de réinstallation dont la famille est restée au pays :

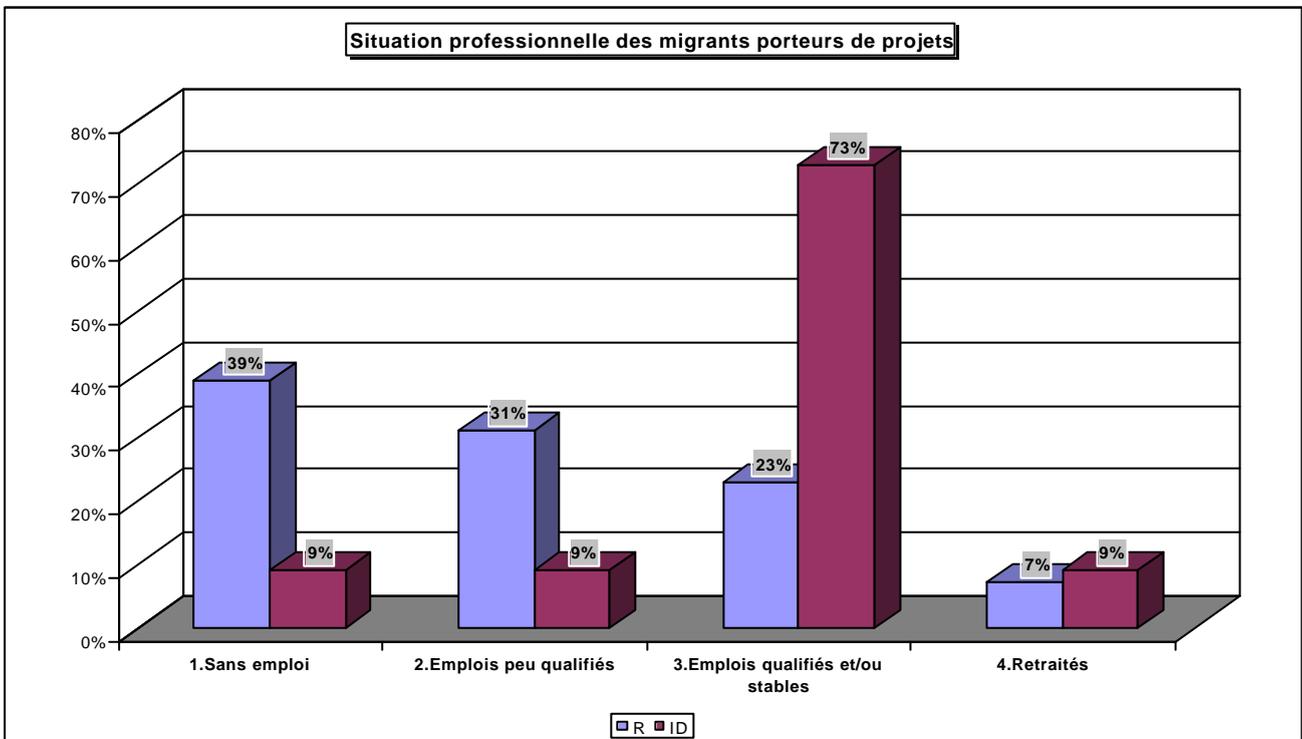
- ☞ 19% occupent un **emploi non qualifié**
- ☞ 28% sont **retraités**
- ☞ 53% sont **sans emploi**.

On constate que les personnes vivant en France sans leur famille, et ayant optées pour un projet de réinstallation, n'ont pour une bonne part pas de travail ou ne touchent que de faibles revenus.

## 2. La situation professionnelle.

La situation professionnelle du migrant peut également constituer un élément significatif. Nous nous sommes basés sur :

- 1. les personnes sans emploi (touchant les ASSEDIC ou non)
- 2. les emplois peu qualifiés et/ou instables (exemples : salarié en CDD, salarié touchant le SMIC, intérimaire, travail non déclaré)
- 3. les emplois qualifiés et/ou stables (exemples : infirmier, fonctionnaire, pharmacien, chef d'entreprise, salarié en CDI)
- 4. les retraités



Ce graphique met en lumière plusieurs choses :

### A. Au sujet des projets de retour

- Les personnes au chômage et celles qui exercent un emploi peu qualifié optent en grande partie pour des projets de réinstallation. Ces deux catégories rassemblent 70% des migrants porteurs de projets de retour. Leur situation précaire en France et les difficultés financières, sociales qui en découlent semblent motiver en partie leur décision de quitter la France.
- Les personnes exerçant un emploi qualifié et/ou stable constituent tout de même 23% des migrants optant pour le retour au pays. Il est intéressant de constater que 75% des migrants ayant une bonne situation professionnelle ont un projet de

réinstallation qui se situe dans le domaine social et médical<sup>5</sup>. Pour vérifier ces hypothèses, il faudrait élargir l'échantillon de référence aux migrants accueillis par les autres membres du GAME.

- Les retraités sont peu représentés. Toutefois, notons que l'étude concernant les migrants accueillis par le GRDR montrait que 38% d'entre eux étaient à la retraite, et qu'ils représentaient 55% des personnes effectivement réinstallées<sup>6</sup>. Ils étaient donc proportionnellement plus nombreux à s'être réinstallés.

## **B. Au sujet des projets d'investissements à distance**

Les porteurs de projets d'investissement à distance ont pour 73% d'entre eux un emploi stable et/ou bien rémunéré. Cela va dans le sens de l'action pilote. On peut supposer que cette « bonne » insertion professionnelle du migrant le conforte à rester en France.

Contrairement à la remarque faite plus haut sur les caractéristiques des projets de réinstallation des migrants bien insérés en France (le social et le médical), on ne note pas ici de constante dans le type de projets. Nous le verrons dans le paragraphe ( §8 ) consacré aux domaines d'activités.

Les trois autres catégories socio-professionnelles (les sans emploi, les personnes ayant un emploi peu qualifié et les retraités) sont, par conséquent, largement moins représentées.

## **3. La date d'arrivée en France.**

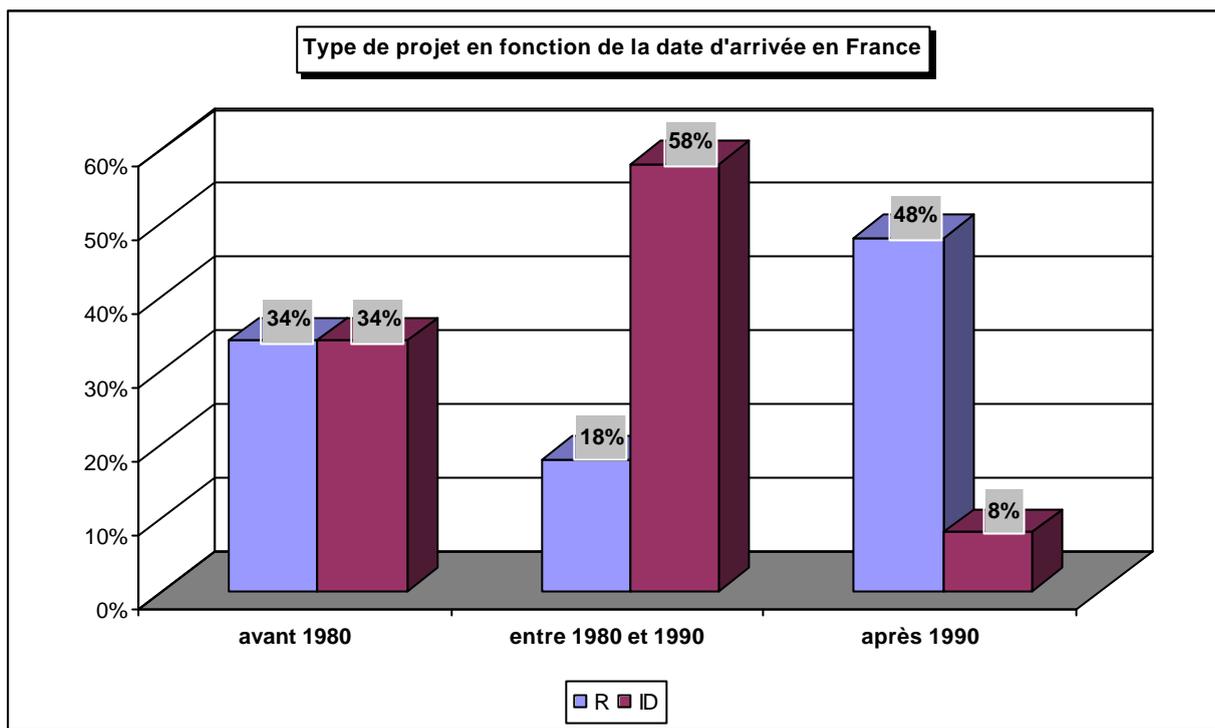
Il s'agit de vérifier s'il existe une corrélation entre la date d'arrivée en France et le type de projet.

- ~~☒~~ arrivée avant 1980
- ~~☒~~ arrivée entre 1980 et 1990
- ~~☒~~ arrivée après 1990

---

<sup>5</sup> Cf page § 8 page 15.

<sup>6</sup> L'explication retenue était l'ancienneté du GRDR, qui créé en 1969, est bien connu des anciennes générations.



On constate une fois encore des différences notables entre les migrants porteurs de projet de réinstallation et ceux ayant un projet d'investissement à distance.

#### ☞ Au sujet des migrants arrivés avant 1980

Les deux types de projets sont proportionnellement égaux. On constate cependant que, sur l'échantillon des migrants arrivés avant 1980, ceux qui choisissent de retourner vivre au pays sont pour 50 % d'entre eux sans emploi et 25%, retraités. Les 25 % restant ont une situation plutôt stable et vivent avec leur famille en France. Ces personnes s'inscrivent souvent dans une démarche plus longue de réflexion quant au projet de retour.<sup>7</sup>

#### ☞ Au sujet des migrants arrivés entre 1980 et 1990

C'est dans cette tranche que les projets de retour sont les moins nombreux. Ils ne représentent que 18 % des projets de réinstallation.

Par contre, les migrants ayant un projet d'investissement à distance sont sur-représentés dans cette période (58%).

L'analyse faite plus haut sur la situation familiale et professionnelle des migrants porteurs d'un projet d'investissement à distance (où l'on constatait que, pour la plupart, la famille vivait en France et que leur insertion dans le monde du travail était réussie) rejoint donc le paramètre de la date d'arrivée. Ainsi, sur les 70% de migrants optant pour l'investissement à distance, mariés et vivant avec leur famille en France, 57% sont arrivés dans les années 80.

<sup>7</sup> Cf. analyses des migrants accueillis par la FAFRAD et le GRDR

## ☞☞ Au sujet des migrants arrivés après 1990

La tendance s'inverse complètement par rapport à la période d'arrivée précédente. Les projets de réinstallation s'élèvent ici à 48% contre 8 % pour les projets d'investissement à distance.

Si l'on analyse de façon plus détaillée ces informations, on constate que :

- ?? les projets d'investissement à distance sont surtout le fait de personnes arrivées au tout début de la décennie : 1990, 1991.
- ?? pour les projets de retour, c'est l'inverse : 86 % des projets sont lancés par des personnes arrivées à la fin de la décennie : 1999, 2000. On constate également que ces dernières sont toutes en situation irrégulière à la différence des porteurs de projet d'investissement à distance.

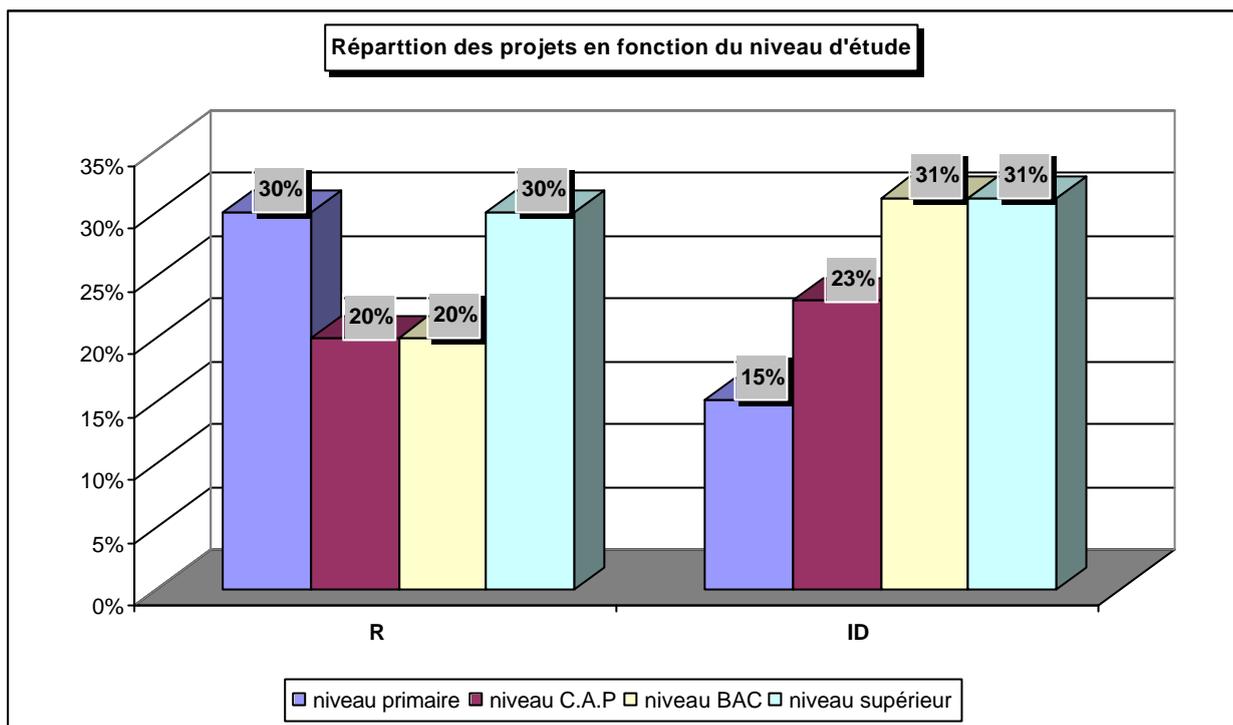
Ces éléments sont significatifs des liens entre la situation irrégulière du migrant, la difficulté à intégrer le marché du travail et la volonté de retourner vivre au pays. Les analyses faites au GRDR et à la FAFRAD montraient également que ces migrants, « acculés » à rentrer, franchissaient rapidement le pas suite au montage du projet.

### **4. Le niveau d'études**

Nous nous basons ici sur 4 niveaux d'étude :

- ☞☞ Niveau primaire
- ☞☞ Niveau C.A.P
- ☞☞ Niveau BAC
- ☞☞ Niveau supérieur : BTS, université.

Soulignons que des informations ont manqué pour une partie des migrants accueillis, pour la quasi-totalité sans emploi ou retraités. L'échantillon de référence est donc réduit à 20 personnes.



Tous projets confondus, le niveau scolaire est en moyenne assez élevé : en effet, 50% des migrants accueillis ont un niveau BAC ou supérieur, 30% ont un niveau égal ou équivalent au CAP et 20% n'ont pas ou peu été scolarisés.

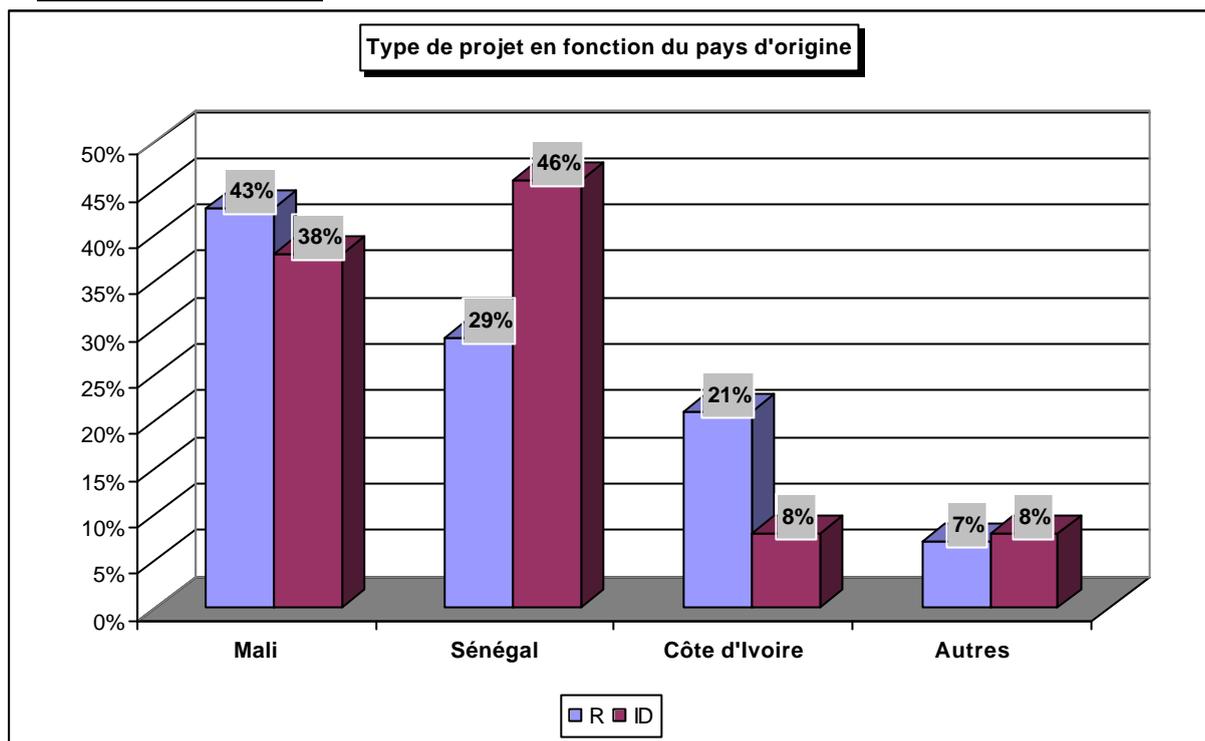
Les migrants qui n'ont pas ou peu fait d'études sont généralement plus intéressés par des projets de retour que par des projets d'investissements à distance.

Par ailleurs, force est de constater qu'un certain nombre de candidats au retour exerce un emploi qui ne correspond pas à leur niveau ou domaine d'études.

- Exemples : Un migrant ayant obtenu un diplôme supérieur d'agronomie est aujourd'hui sans emploi, un autre ayant obtenu un DEA en sociologie est ouvrier dans une entreprise d'acier, un technicien plombier est vigile...<sup>8</sup>
- Remarques : les projets de réinstallation au pays, sont, pour les exemples cités ci-dessus, en relation avec leurs formations initiales : le premier s'est, en effet, orienté vers un projet d'agriculture, le second veut ouvrir un centre d'insertion pour les jeunes déscolarisés et le dernier veut ouvrir une entreprise de plomberie.

<sup>8</sup> Il faut soulever ici la question de la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger. Il arrive que ceux-ci ne soient pas validés en France. Les migrants accueillis par le PMIE ayant, pour la plupart, obtenus leur diplôme en France, ce paramètre n'est toutefois pas à prendre en considération.

## 5. Le pays d'origine



Les pays les plus représentés sont le Mali et le Sénégal (60% des personnes accueillies). Les ressortissants de Côte-d'Ivoire représentent, quant à eux, 11% des personnes accueillies. La catégorie «Autres » regroupe : la Mauritanie, le Bénin, le Togo, Guinée Conakry, Guinée Equatoriale, la République Démocratique du Congo, le Cameroun, le Rwanda, le Maroc, la Tunisie et les Comores.

On note une légère différence entre les types de projets :

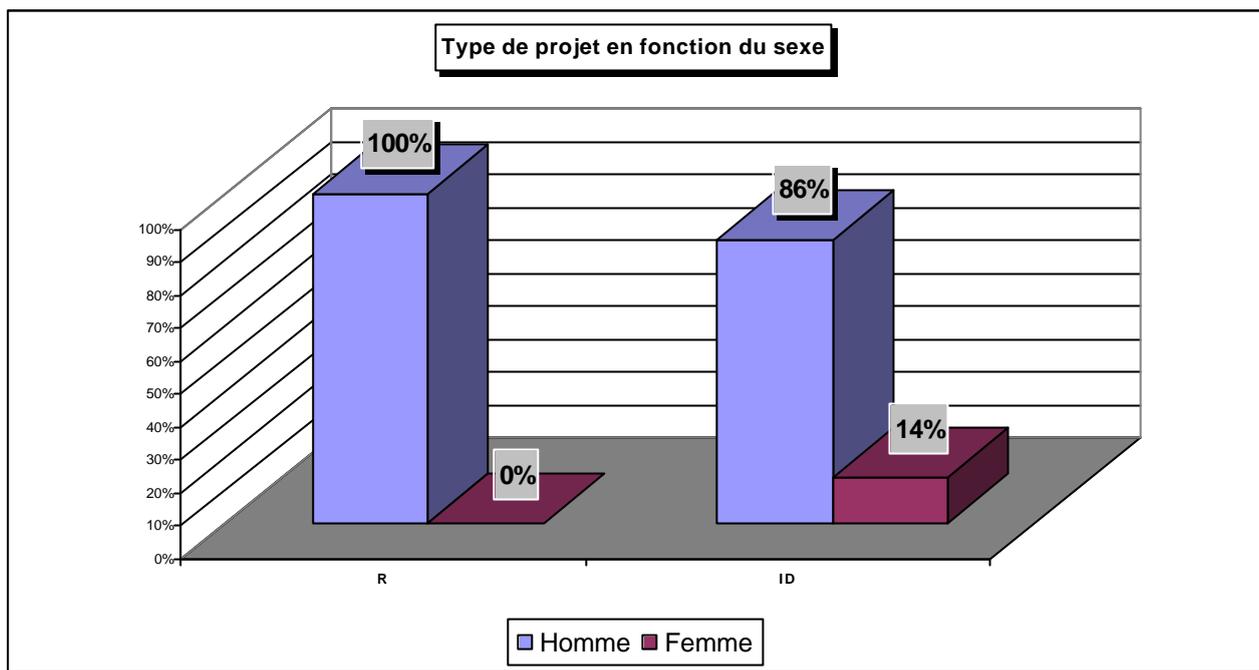
- les projets de réinstallation sont plus nombreux au Mali (43%) qu'au Sénégal (29%)
- les Sénégalais sont plus nombreux à rester en France et à investir à distance.<sup>9</sup>

Ce constat rejoint celui fait en 2002 au sujet des migrants appuyés par la FAFRAD. En effet, les Maliens étaient 66% à s'être réinstallés, les Sénégalais, 27%.<sup>10</sup>

<sup>9</sup> Le rapport d'évaluation du PDLM réalisé en 2000 a montré que le nombre de bénéficiaires de ce dispositif d'aide à la réinsertion était largement supérieur au Mali qu'au Sénégal (respectivement 100 et 15).

<sup>10</sup> Il faut cependant souligner que la FAFRAD est davantage « spécialisée » sur le Mali que sur le Sénégal, ce qui expliquerait en partie la tendance constatée.

## 6. Le sexe

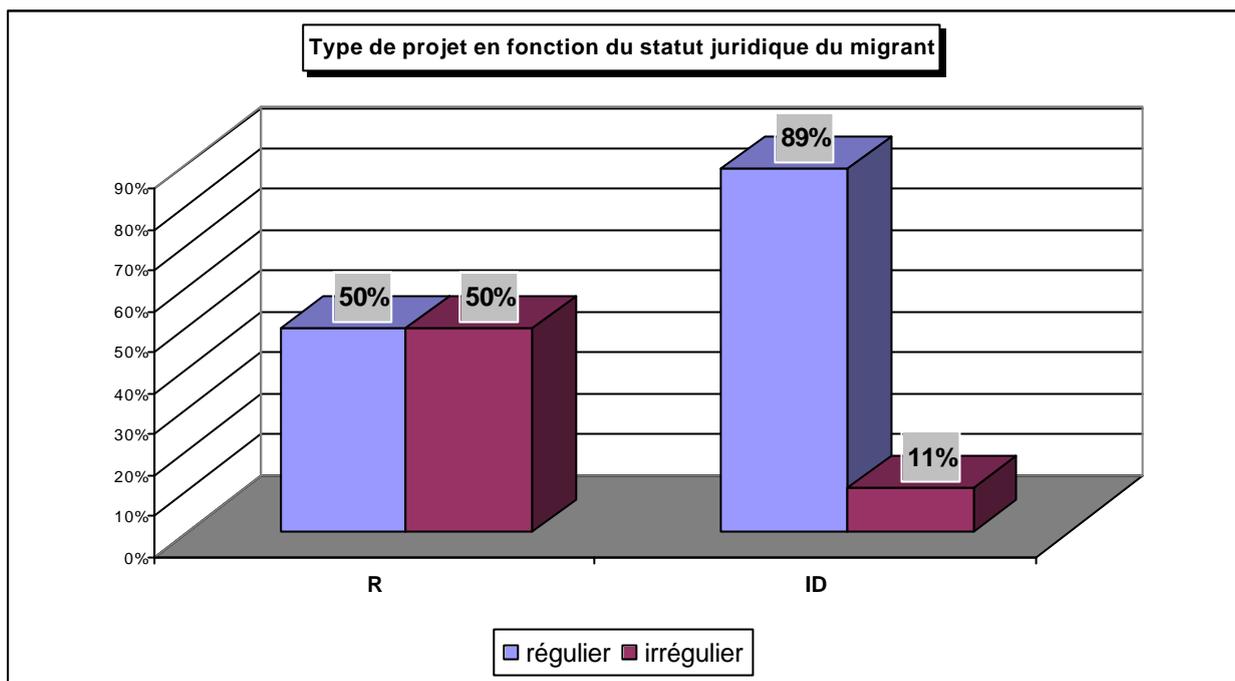


On constate une sur-représentation des hommes. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à s'intéresser aux projets d'investissement à distance.

## 7. Le statut juridique.

Deux variables ont été pris en compte :

- Les migrants en situation régulière
- Les migrants en situation irrégulière



La différence de statut entre les migrants porteurs de projets d'investissement à distance et les porteurs de projets de réinstallation est significative:

?? Les migrants porteurs de projets d'investissement à distance sont pour 89% en situation régulière contre 50% pour les porteurs de projets de réinstallation.

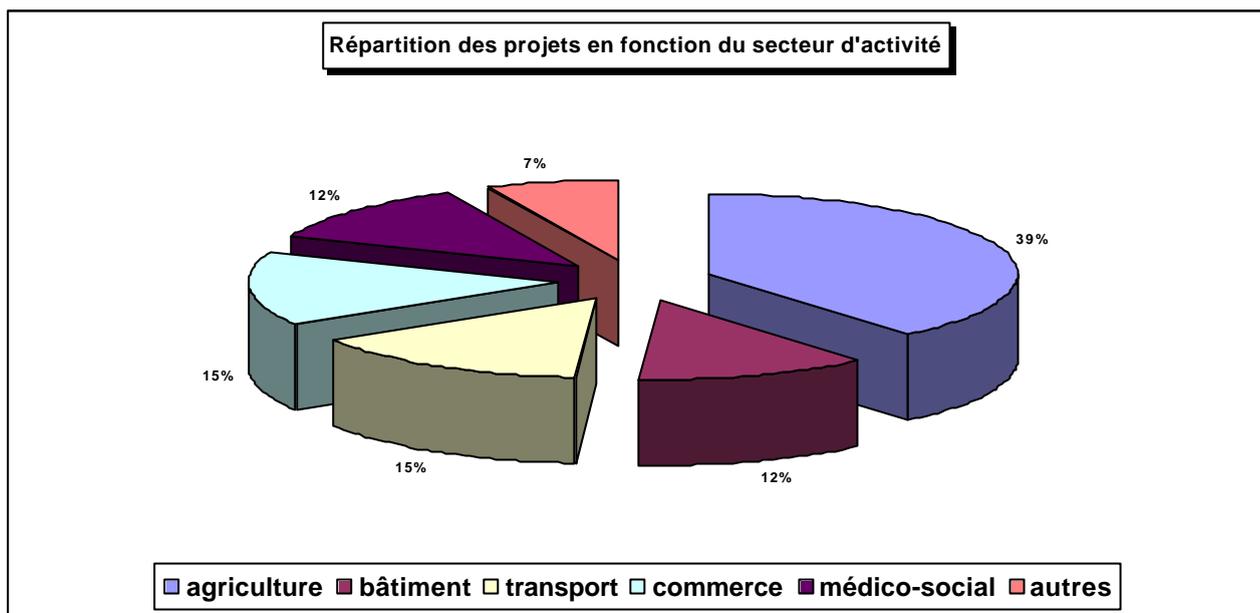
Ainsi, ce graphique rejoint les observations formulées plus haut. Les migrants accueillis par le PMIE, arrivés depuis peu en France, sont plus fréquemment en situation irrégulière. Ils sont souvent au chômage ou occupent un emploi précaire et/ou peu rémunéré.

## **8. Les domaines d'activité**

Nous ne distinguerons pas ici les projets d'investissement à distance de ceux de réinstallation dans la mesure où les domaines d'activité sont les mêmes.

Six domaines d'activité sont représentés :

- ☞ Agriculture / Elevage
- ☞ Bâtiment
- ☞ Transport
- ☞ Commerce/ Import-Export
- ☞ Médico-social
- ☞ Autres



### L'agriculture

Les projets agricoles prédominent (39% des projets). C'est le seul domaine qui se distingue nettement. Au sein de cette branche d'activité, une large part est faite à l'élevage avicole et au maraîchage.

L'analyse faite avec la FAFRAD sur la proportion de migrants réinstallés par rapport aux migrants accueillis montrait que les projets agricoles étaient finalement les moins nombreux à être mis en œuvre. Ce n'était toutefois pas le cas des projets agricoles appuyés par le GRDR dans la mesure où cette ONG est spécialiste de la question et travaille en particulier en direction du bassin du fleuve Sénégal, zone rurale en grande partie.

Certains projets font ainsi l'objet de modifications. Parfois, un domaine d'activité est abandonné au profit d'un autre vu les difficultés rencontrées. C'est dans cette logique que des **bourses d'études de faisabilité** sont proposées par le PMIE pour mieux appréhender le contexte local, les opportunités du marché, les difficultés techniques afin d'éviter certains écueils.

### Le bâtiment, le commerce et le transport

Ces trois domaines regroupent 42% des projets.

- On retrouve dans les métiers du **bâtiment** (12% des projets) : la construction, la plomberie, l'exploitation de pierre taillée...
- Les entreprises de **transport** (15% des projets) comprennent notamment une société de transport urbain, de transit avec hangar de stockage, l'acquisition de camions benne...Ce domaine ne représentait que 8% des activités recensées lors de l'analyse des migrants accueillis par la FAFRAD.
- Le **commerce** constitue, quant à lui, 15% des activités répertoriées avec une prédominance pour l'import / export. La migration est un facteur explicatif. En effet,

le porteur de projet tire partie de ses réseaux de relations à la fois dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine.

### Les activités médico-sociales<sup>11</sup>

Elles représentent 12% des activités. Comme nous l'avons dit plus haut, elles concernent uniquement des personnes porteuses de projets de réinstallation. Ce type de projet est le fait de personnes dont l'activité professionnelle en France leur a permis de monter un projet solide grâce à leur situation financière et à leur expérience. Elles occupent en effet des emplois stables.

Enfin, 7% des projets concernent d'autres domaines d'activités, notamment un projet d'usine de transformation agroalimentaire et un cybercafé. Ainsi, les projets de migrants sont relativement ciblés. Ils se limitent à 4 grands domaines : l'agriculture, le bâtiment, le transport et le commerce.

---

<sup>11</sup> Cf §2 page 9

## CONCLUSION

### **Caractéristiques les plus fréquentes des migrants porteurs de projets d'investissement à distance :**

- ✍✍ Leur famille réside en France.
- ✍✍ Ils ont une situation professionnelle stable et/ou bien rémunérée.
- ✍✍ Leur niveau scolaire est relativement élevé.
- ✍✍ Ils sont arrivés en France dans les années 80.
- ✍✍ Ils sont en situation régulière.

### **Caractéristiques les plus fréquentes des migrants porteurs de projets de réinstallation :**

- ✍✍ Leur famille vit au pays ou ils sont célibataires et sans enfant.
- ✍✍ Ils sont sans emploi ou exercent un travail peu rémunéré et/ou peu valorisé.
- ✍✍ Ils sont arrivés avant les années 80 ou à la fin des années 90.
- ✍✍ Dans ce dernier cas, ils sont en situation irrégulière.

Bien sûr, tous les migrants ne correspondent pas à ces « modèles - types ». Ils présentent l'intérêt de dégager des similitudes dans les situations socio-économiques que connaissent les migrants.

Les résultats de cette étude montrent nettement que les projets d'investissement à distance et ceux de réinstallation concernent un public différent. Ainsi, il y a lieu de concevoir différents modes d'appui à la création d'entreprise.

On remarque, en effet, qu'un certain nombre de migrants ne sont pas intéressés par des projets de réinstallation mais sont dans une démarche d'investissement à distance. Celle-ci permet aux migrants « bien installés » en France, de venir en aide aux membres de leur famille restés au pays tout en conservant ce qu'ils ont acquis : des droits, une situation professionnelle, la scolarisation de leurs enfants...

Investir à distance signifie peut être aussi la possibilité de retourner au pays une fois l'affaire mise en marche. Ainsi, la fin de la « rente migratoire »<sup>12</sup> n'est pas ressentie de façon aussi douloureuse par la famille dans la mesure où elle bénéficie de l'investissement fait quelques années auparavant.

L'investissement à distance peut également apparaître comme un moyen d'éviter aux membres de la famille de vivre l'expérience de la migration et par-là même de ne pas avoir à les prendre en charge. Elle peut viser l'autonomie financière de la famille restée au pays.

---

<sup>12</sup> Nous entendons ici par « rente migratoire » l'envoi d'argent, par le migrant, à la famille restée au pays.